

Préliminaires.

La comparaison que nous avons menée entre la quasi totalité des parlers situés sur le territoire manding ivoirien a été l'objet de la thèse de doctorat (nouveau régime) que nous avons soutenue en avril 1985 à l'université de Paris V et qui doit être multicopiée à l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan. Nous nous proposons ici de présenter la méthodologie que nous avons suivie et de définir l'intérêt d'une telle recherche puis brièvement de dégager les principaux résultats auxquels nous avons abouti.

Intérêt et Méthodologie.

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) avait lancé en 1978 un vaste programme de promotion du manding. Pour répondre à cette demande, l'Institut de Linguistique d'Abidjan nous avait chargée d'établir, en quelque sorte la "carte" du manding en Côte d'Ivoire, en précisant pour les différents parlers de terroirs recensés, leur aire d'extension et le nombre de locuteurs. C'est conjointement à ce projet que fut constitué le recueil de données linguistiques et grammaticales nécessaires à l'étude comparative.

Comme le disait A. Meillet dans *La méthode comparative en linguistique historique* à propos de la méthodologie de l'enquête : "Plus le réseau est serré, moins on risque de laisser échapper des particularités importantes". C'est la raison pour laquelle, nous avons, pour déterminer nos

lieux d'enquête, quadrillé les cartes au 1/200 000^e de l'IGN en carrés de 50 km sur 50, ce qui, compte tenu de la faible densité de ces régions manding (6 hab./km²) permet d'avoir une représentation assez fine de la variation des faits linguistiques. Nous avons ainsi au cours de dix missions échelonnées de 1976 à 1980, date à laquelle nous avons quitté la Côte d'Ivoire, mené notre enquête dans trente villages qui, le plus souvent, étaient des chefs-lieux de sous-préfecture. Là, nous avons recueilli auprès du groupe des notables, des informations géographiques et historiques :

- géographiques. Nous établissions avec eux la liste des villages parlant la même langue que la leur et déterminions ainsi l'aire d'extension du parler étudié. Les cartes que nous proposons dans ce travail relèvent donc plus de l'ethno-géographie que de la stricte géographie linguistique.

- historiques. Tous les chefs de village ou chefs de canton en pays manding connaissent la signification du nom de leur village et l'histoire de sa fondation. Il nous a semblé particulièrement intéressant conjointement à notre enquête linguistique, de recueillir cette onomastique populaire et cette tradition orale historique qui figure dans l'Annexe II. L'intérêt en effet est double :

- d'une part, par l'origine commune rapportée par toutes les traditions que présentent ces diverses populations : elles viennent toutes, entre le XVI et XVII^e siècle, du Manden, qui était une province du Mali comme l'a noté Delafosse - ce qui explique les ressemblances et les points communs à ces différents parlers.

- d'autre part, par les populations différentes qu'ont rencontrées ces Manding en arrivant en Côte d'Ivoire (Sénoufo au Nord-Ouest et à l'Est,

dan à l'Ouest, gouro au Sud et baoulé au Sud-Est),; cette rencontre avec des peuples parlant différentes langues est, sans doute l'un des facteurs de la très forte dialectalisation de cette langue manding en Côte d'Ivoire, et par conséquent l'une des explications possibles de l'existence des différences entre parlers.

Quant à l'enquête linguistique extensive, nous l'avons menée auprès d'informateurs scolarisés le plus souvent; pour chaque parler étudié, nous travaillions avec plusieurs jeunes garçons ou filles et un locuteur du julakan de Kong qui nous accompagnait dans toutes nos missions et qui était en quelque sorte notre informateur de référence.

L'instrument de cette enquête a été double:

- d'une part, un questionnaire d'inventaire linguistique de 220 mots illustrés dans 220 phrases, celui qu' avait élaboré le laboratoire LP 3-121 du CNRS auquel nous étions rattachée, et utilisé pour les atlas linguistiques du Cameroun, du Tchad et de Centrafrique. Nous l'avions légèrement modifié pour l'adapter au contexte ivoirien.

- d'autre part, un questionnaire grammatical d'une centaine de phrases environ visant à relever les marques grammaticales qui, comme on le verra, constituent des points majeurs de différenciation dans les parlers manding. Nous avons élaboré ce questionnaire sur les conseils de M. Houis à partir de ce que l'on connaissait déjà d'autres parlers manding non-ivoiriens.

Grâce à cette vaste enquête extensive, nous avons pu relever 22 parlers de terroir auxquels s'ajoute le dioula véhiculaire d'Abidjan.

Pour l'enquête intensive dont le but était de recueillir un corpus permettant d'esquisser le système phonologique de quatre de ces parlers (le julakan de Kong⁽¹⁾, d'Odienné, le maukakan, et le worodugukakan),

(1) A l'époque où nous avons entrepris cette recherche aucun de ces parlers n'avait été décrit; depuis, deux études intensives ont été faites sur le julakan de Kong par Aby Sangaré et sur le wojenekan par C. Braconnier qui ont été l'objet de leur thèse de 3^e cycle; les deux autres parlers ont fait l'objet de la maîtrise de Y. Kéita (le worodugukakan) et de nombreux articles par D. Creissels.

nous avons travaillé avec divers questionnaires (celui du LP.3 12L, celui de M. HouTs) remplis auprès d'étudiants résidant à Abidjan. Les corpus recueillis étaient de 700 à 1000 mots.

Ainsi, ces deux types d'enquête, intensive et extensive ont, d'une part fourni les matériaux à partir desquels nous avons pu donner une description même sommaire de la phonologie de quatre parlers manding, et établir des séries comparatives permettant de poser quelques hypothèses pour la reconstruction du consonantisme et du vocalisme du proto-manding - c'est ce qui constitue la section II; ils ont, d'autre part fourni les éléments nécessaires à l'esquisse grammaticale comparée - qui constitue la section III de ce travail. Ce sont les résultats de cette recherche que nous allons présenter maintenant.

Résultats.

Avant de parler des résultats, nous voudrions rappeler que ce qui fait l'originalité de cette étude qui vise à une représentation fine de la variation des faits linguistiques en s'appuyant sur des matériaux recueillis de première main, en définit du même coup les limites. Vouloir en quelque sorte "photographier" chaque parler tant du point de vue phonétique que grammatical, nous sommes conscients que nous ne donnons parfois qu'une image floue et approximative de la réalité, notamment au niveau tonologique.

Malgré ces lacunes, cette étude nous semble-t-il présente un certain intérêt pour l'approfondissement de la connaissance du manding, comme nous allons essayer de le montrer maintenant.

Tout d'abord, du point de vue du système consonantique, les esquisses

phonologiques, présentées dans la première partie de la section II, font apparaître certains phonèmes qui n'existaient pas en bambara par exemple :

- la fricative bilabiale ϕ rencontrée en worodugukakan.
- les fricatives z et \int en maukakan et en worodugukakan qui ne sont dans d'autres parlers que des variantes combinatoires.
- les deux occlusives labio-vélaires kp et gb se retrouvent en julakan de Kong, alors que le plus souvent c'est la sonore qui est seule attestée.
- la série complète de mi-nasales existe en position intervocalique en julakan de Kong et d'Odienné et partiellement à l'initiale à Odienné.
- et enfin l'existence en maukakan d'un appendice nasal latent dont la présence virtuelle modifie la consonne initiale du mot suivant et qui réapparaît devant appui vocalique. De tels faits ont été signalés à propos d'autres langues mandé-Sud par Manessy mais jamais au sujet des parlers manding.

De même au point de vue vocalique, nous avons découvert:

- une série partielle de voyelles antérieures arrondies ü, oe, ö, orales et nasales attestées en worodugukakan et qui, à notre connaissance n'existent dans aucun autre parler manding.

Quant à la structure syllabique, nous avons trouvé très fréquemment utilisées en maukakan et en worodugukakan, la structure de type CVV, c'est à dire avec des suites vocaliques dont les timbres peuvent être différents, structure qui n'apparaît que dans les parlers manding ivoiriens.

Quant à la tonologie des quatre parlers que nous avons étudié de façon plus intensive, même si dans le cadre de cette recherche, il était impossible d'en donner une description très complète, il semble bien que les systèmes des parlers manding ivoiriens présentent, par rapport au bambara du Mali ou au mandinka de Gambie, certaines originalités, par

exemple:

- en julakan d'Odienné qui, depuis, a été très bien décrit par notre collègue Braconnier, le ton des verbaux est à l'inverse de celui du bambara et des trois autres parlers ivoiriens.

- en maukakan, on perçoit très clairement trois registres phonétiquement stables (bas, haut, sur-haut), alors qu'il n'y en a que deux dans les autres parlers. On verra que phonologiquement on peut distinguer en définitive quatre schèmes tonals.

- en worodugukakan, également il apparaît bien que les nominaux connaissent en plus de la distinction haut/bas commune à tous les parlers manding, un registre haut suivi d'un ton haut comme en maukakan.

Ainsi donc, l'établissement de ces quatre systèmes phonologiques a permis en outre de mettre en lumière certaines particularités propres aux parlers manding ivoiriens.

Si cette première partie descriptive de notre étude était nécessaire dans la mesure où elle venait combler en partie le vide existant il y a trois ou quatre ans dans le domaine manding en Côte d'Ivoire, elle a moins été notre préoccupation essentielle que l'étude comparative de l'ensemble manding dont nous allons parler maintenant.

L'étude comparée qu'a fait R. Long des langues mandé-Nord en 1971 était fondée essentiellement sur la méthode des ressemblances et des dissemblances lexicales. Nous avons très vite rejeté cette méthode, beaucoup trop imprécise et surtout peu opérante pour une étude dialectologique comme la notre dont précisément le taux de ressemblances entre les items est très élevé. Notre effort a porté, au contraire, sur une systématisation des correspondances aussi bien sur le plan phonétique que sur le plan grammatical:

Sur le plan phonétique, tout d'abord.

A partir du vocabulaire recueilli, nous avons établi ce que Guthrie, dans *Comparative Bantu*, définit comme des séries comparatives à partir desquelles nous avons pu observer des correspondances phonétiques. C'est la méthode utilisée par Manessy pour les langues oti-volta et par Creissels pour comparer le mandinka de Gambie et le bambara du Mali. Ces correspondances ainsi relevées dans les vingt-trois parlers répertoriés nous ont permis de poser quelques hypothèses pour la reconstruction du système consonantique à l'initiale et à l'intervocalique du proto-manding. Il est intéressant de noter que nos conclusions, à l'exception de la reconstruction de la nasale vélaire η , sont identiques à celles que propose Creissels pour la position initiale en tout cas. En effet, en position intervocalique, le nombre de quatorze formules reconstruites se réduit à sept. Ainsi, dans cette position, la comparaison des parlers ivoiriens apporte peu à la reconstruction du proto-manding, par contre elle permet davantage de saisir les processus d'évolution qui ont abouti à certains traits de parlers actuels - par exemple l'existence de suites vocaliques dont nous avons déjà parlé, due à la chute de la consonne médiane.

Ainsi, en plus de la reconstruction que permet, comme toute étude comparative, celle que nous avons faite en Côte d'Ivoire, l'étude dialectologique, par la diversité des formes attestées, confirme parfois les schèmes d'évolution que nous proposons : à cet égard les cartographies de certains items, comme celui de "trou" (p.472) sont tout à fait intéressantes dans la mesure où ce qui est inscrit dans l'espace permet de retracer en quelque sorte les divers stades d'évolution : de "diga", on arrive ainsi à jã.

Quant aux voyelles, étant donné la trop grande similitude des systèmes vocaliques des parlers manding ivoiriens, la comparaison que nous avons faite selon la même méthode, apporte peu, elle aussi à la reconstruction du proto-manding; en revanche, par la régularité de certaines correspondances, elle fournit des hypothèses d'explication sur les traits actuels de plusieurs parlers : nous avons constaté, par exemple que les voyelles antérieures arrondies *ü* et *oe* attestées *ee* *worodugukakan* dans des monosyllabes n'apparaissent généralement que dans des items qui correspondaient dans d'autres parlers à des dissyllabes homophones de voyelles postérieures *u* ou *o* ayant *l* ou *r* à l'intervocalique ; ceci ajouté à une autre observation faite à propos de la chute de la consonne médiane nous a conduit à proposer un schème d'évolution expliquant l'existence actuelle de ces phonèmes vocaliques.

Il faut bien sûr préciser ici que nos interprétations phonétiques et les schèmes d'évolution proposés, s'ils sont fondés sur des séries authentiques restent néanmoins subjectifs, c'est dans ce sens qu'il faut lire la reconstruction des soixante-neuf radicaux que nous proposons à la fin de l'étude comparative des consonnes et des voyelles.

Intéressante du point de vue de la linguistique historique, la comparaison des consonnes et des voyelles de l'ensemble de ces parlers, l'est au moins autant du point de vue de la géographie linguistique. En effet, par la comparaison, nous avons pu dégager un certain nombre de traits distinctifs (14 pour les traits consonantiques, 7 pour les traits vocaliques) et ainsi définir, par un ensemble de traits, chaque parler. Ensuite, en opposant chaque parler à chacun des vingt-trois recensés, nous avons calculé le nombre de leurs traits communs. Pour ce calcul, nous avons d'abord envisagé les traits consonantiques -

sur la base desquels le tableau de la page 182 permet en quelque sorte de mesurer la proximité linguistique entre un parler A et un parler B et ainsi de repérer des groupes et des sous-groupes définis par plusieurs traits communs. Cette même méthode a été utilisée pour le calcul de distance selon les traits vocaliques et on a constaté que les groupes de parlers ne coïncidaient pas exactement selon qu'il s'agissait des consonnes ou des voyelles ; le *worodugukakan*, par exemple, appartient au groupe III des parlers du Sud-Est alors que par son vocalisme, il fait partie du groupe I des parlers du Sud-Ouest.

Une autre observation que nous avons pu faire à partir de ces tableaux de calcul de distance est que proximité linguistique et proximité géographique ne vont pas toujours de pair : ainsi le parler n°14, éloigné de 110 kilomètres du parler n°21 est plus proche linguistiquement de ce dernier avec lequel il partage dix propriétés communes, que du parler n°15, qui n'est situé pourtant qu'à 50 kilomètres et avec lequel il n'a que sept propriétés en commun.

Enfin, le dernier intérêt que présente cette méthode, c'est précisément le repérage des parlers les plus distants linguistiquement ; en effet les résultats obtenus nous amènent à considérer que l'écart entre certains parlers est tellement grand qu'il est légitime de se demander si nous n'avons pas affaire alors à deux "langues" distinctes et non plus à deux variantes dialectales d'une même langue ; c'est le cas du *worodugukakan* (n°14) et du *vandugukakan* (n°11) qui n'ont que trois traits consonantiques communs sur quatorze et aucun trait vocalique.

Mais si cette tentative de systématisation des correspondances phonétiques est une étape nécessaire dans toute étude comparative, elle

ne tient compte que d'une partie de la réalité linguistique et doit être accompagnée d'une étude aussi systématique mais à partir d'éléments grammaticaux.

Pour cela, il ne s'agit pas comme le dit M. Houfs "de pêcher à la ligne quelques faits grammaticaux mais de travailler et de raisonner sur des systèmes grammaticaux". C'est donc dans le prolongement de cette systématisation des parlers manding, comme l'ont fait Houfs pour le bambara et Creissels pour le mandinka que s'inscrit notre étude grammaticale comparée.

Dans le syntagme nominal, ce sont les morphèmes marquant l'opposition générique / spécifique, le pluriel, le connectif de liaison et les morphèmes de la personne, les pronoms qui varient et qui constituent des critères distinctifs permettant de retrouver certains des groupes de parlers qui avaient été définis par un ensemble de traits phonétiques.

Par contre, les marques prédicatives qu'elles soient ou non-verbales ou verbo-adjectivales ne fournissent aucun critère permettant le regroupement de parlers. En effet, dès lors que l'on considère non plus tel ou tel prédicatif mais l'ensemble des prédicatifs, il n'est plus possible de repérer, comme nous l'avons fait pour les autres traits, des groupes de parlers. C'est ce que montre bien le tableau de la page 446 du calcul de distance entre parlers d'après leurs traits grammaticaux. Si ces résultats ne sont pas pertinents du point de vue de la géographie linguistique - l'enchevêtrement des isoglosses tracés sur la base de ces prédicatifs découragerait tout cartographe - en revanche, ils confirment tout à fait ce que Creissels avait observé à propos des parlers manding autres qu'ivoiriens, à savoir que précisément le système

des marques prédicatives constitue un point majeur de différenciation dialectale du système grammatical de ces parlers. Ainsi les parlers n°6 et 7 dont on pouvait se demander s'il était légitime de les distinguer, étant donné la similitude de leurs traits phonétiques, se différencient par quatre marques prédicatives. A l'inverse, la comparaison de ces traits a permis des rapprochements inattendus entre parlers très différents par leur phonétisme et a souligné ainsi leur parenté. Il arrive toutefois que certains parlers n'aient que peu de traits en commun et sur le plan phonétique et sur le plan grammatical; pour ceux-là il conviendrait plutôt d'employer le terme de "langue" que celui de "parler".

De toute évidence, les autres systèmes de morphèmes sont loin de présenter de telles variations. C'est pourquoi il semblerait que l'étude comparative de ces marques prédicatives étendue à d'autres langues mandé puisse fournir des éléments intéressants quant à la façon dont se constitue et évolue un système de marques prédicatives, qui probablement, comme nous le supposons avec Creissels est, pour les parlers manding de création récente.

Nous terminerons cet aperçu de notre travail, en rappelant que nous avons tout à fait conscience que cette étude, si elle est un premier effort de systématisation de la dialectologie manding en proposant une grille de critères phonétiques et grammaticaux sur la base desquels se distinguent les parlers ivoiriens, devra largement être revue et corrigée au fur et à mesure des recherches faites soit sur tel ou tel parler de "terroir", soit sur d'autres parlers de l'ensemble manding.